

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES - 1er tour

Dimanche 10 avril 2022 à 08h00

 ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022

 4 1er tour : DIMANCHE 10 AVRIL

 Ouverture des bureaux de 8h à 19h.

- Nous vous invitons à apporter votre propre stylo : ENCRE BLEUE pour le 1er tour
- Du gel hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée des bureaux de vote.
- Le port du masque n'est pas obligatoire, mais conseillé.

! Seule la pièce d'identité est indispensable. Vous pouvez vous rendre dans votre bureau de vote habituel même si vous n'avez pas votre carte électorale.

Pour ceux qui n'ont pas la possibilité de voter, vous pouvez faire une demande de procuration en ligne : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>